

## **Le lieu des prochaines Conventions européennes. (Annexe au Protocole d'organisation)**

(Dispositions prises dans la réunion à Madrid, du 16 juillet 2023, des divers responsables de la IIIe Convention. A placer en Annexe du Protocole d'organisation des Conventions)

Les trois premières Conventions, initiées par la France, se sont déroulées dans l'ordre suivant : France (Paris), Italie (Rome) Espagne (Madrid).

Dans la réunion de planification de futures Conventions, le dimanche 16 juillet 2023, la question s'est posée du lieu de la prochaine Convention, la IVe, en 2025.

On a conclu d'abord, avec l'accord du représentant de cette zone, que la cohésion de la zone plurilingue était encore trop peu développée pour accueillir un événement de cet ampleur.

Restait donc à étudier la possibilité de renouveler dans le même ordre les trois localisations précédentes, France, Italie, Espagne.

On a noté cependant que la France organisait le prochain RV international à Paris en 2024, et que de ce fait il serait peu approprié de lui confier encore la Convention 2025, même si on pouvait envisager que ce soit dans une autre ville que Paris.

Décision a donc été prise, à titre exceptionnel, qu'en 2025 la France délègue cette charge à l'Italie - qui aura évidemment à choisir la ville d'accueil - et reprenne son tour en 2027.

D'après nos diverses règles de permutation on peut donc envisager le calendrier suivant :

2024 RVI, à Paris (déjà décidé)  
2025 IVe Convention, en Italie  
2026 RVI en Amérique  
2027 Ve Convention, en France  
2028 RVI, côté Europe  
2029 VIe Convention, en Espagne